

AR Prefecture006-210601233-20231206-01-DE
Reçu le 11/12/2023Saint-Laurent-du-Var
PORTE DE FRANCE**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

SÉANCE du : mercredi 06 décembre 2023

--
ARRONDISSEMENT DE GRASSEPrésidence de Monsieur Joseph SEGURA,
Maire, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes,
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur--
CANTON DE
CAGNES-SUR-MER-2Convocation :

Date d'envoi : 30 novembre 2023

Date d'affichage : 30 novembre 2023

Délibération :

Télétransmis en Préfecture des AM le :

Affichée en mairie le :

Notification(s) éventuelle(s) le :

**OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES DU 1ER
SEPTEMBRE 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023**

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

exercice	présents	votants	Pouvoirs	Absents
35	27	0	6	2

Pôle / Service : Direction Juridique et foncière
Délibération N° : DCM20231206_01Rapporteur : Monsieur BERETTONI
Secrétaire de séance : Madame HALIOUA

Le mercredi 06 décembre 2023 à 16H30, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Laurent-du-Var, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance, sous la Présidence de M. Joseph SEGURA, Maire, et cela conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Monsieur Joseph **SEGURA**, Monsieur Thomas **BERETTONI**, Madame Brigitte **LIZEE JUAN**, Madame Danielle **HEBERT**, Monsieur Gilles **ALLARI**, Madame Nathalie **FRANQUELIN**, Monsieur Jean-Pierre **BERNARD**, Madame Mary-Claude **BAUZIT**, Monsieur Marcel **VAÏANI**, Madame Marie-Paule **GALEA**, Monsieur Éric **BONFILS**, Madame Andrée **NAVARRO-GUILLOT**, Monsieur Bernard **GIRARDOT**, Madame Juliette **BARALE**, Monsieur Jean-Pierre **PAUSELLI**, Monsieur Michel **ELBAZ**, Madame Pierrette **CHARLIER**, Monsieur Yoann **SUAU**, Monsieur Ludovic **GALLUCCIO**, Madame Laurie **MORETTO ALLEGRET**, Madame Alexandra **DEY**, Madame Priscilla **HALIOUA**, Madame Marie-France **CORVEST**, Monsieur Patrick **VILLARDRY**, Monsieur Marc **ORSATTI**, Madame Sandrine **BELOT**, Madame Patricia **CANESTRIER**

Excusé(s) avec POUVOIR donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Madame ESPANOL à Monsieur BONFILS
Monsieur RADIGALES à Monsieur SEGURA
Madame NESONSON à Monsieur ELBAZ
Madame GUERRIER BUISINE à Madame FRANQUELIN
Monsieur PALAYER à Monsieur BERETTONI
Madame RAMELLA-VICENTE à Monsieur PAUSELLI

Absent(s) :

Monsieur DOMINICI, Monsieur MOSCHETTI

Mes chers collègues,

Par délibération du 25 mai 2020 puis du 5 octobre 2023, le conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat les pouvoirs tels que prévus par l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

A cet égard, Monsieur le Maire est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal, des décisions intervenues en application de cet article.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les décisions prises du 1^{er} septembre 2023 au 23 novembre 2023 dans le cadre de ces délégations :

Alinéa 1 : arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales :

Décision du 28 septembre 2023 portant retrait de la décision du 28 juillet 2023 – Décision de délimitation du domaine public – Parcelles cadastrées section AZ 179 et AZ 180 sises Corniche d'Agrimont.

Alinéa 4 : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

Décision du 7 septembre 2023 portant contrat de cession pour représentation artistique : spectacle «MON PROF EST UN TROLL» avec la COMPAGNIE SOURICIERE, 17 rue de Chabannes, 83000 TOULON.

Décision du 7 septembre 2023 portant contrat de cession pour représentation artistique : spectacle «GAINSBURG CONFIDENTIEL vol.2 – 70's» avec la SOCIETE LES MUSICIENS ASSOCIES, 45 rue Sainte Cécile, 13005 MARSEILLE.

Décision du 14 septembre 2023 portant convention de prestation : gardiennage du Parc Layet et du parvis de l'Hôtel de Ville où sera installée sa manifestation « Fête du Terroir» avec S.A.S. REDENTOR PROTECT 29 boulevard de la Ferrage, 06414 CANNES.

Décision du 14 septembre 2023 portant convention de prestations relative à la fête du terroir 2023 : ayant pour objet la découverte des ânes et sensibilisation à l'éco-débroussaillage le dimanche 8 octobre 2023 avec L'ÂNE TOND 575 Avenue Jean Aicart, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.

Décision du 14 septembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative à la fête du terroir 2023 : ateliers vannerie libre et de tressage dès 3 ans avec L'OSERAIE DU POSSIBLE, représentée par son président Pierre BOSCH, Le village, 05300 EOURRES.

Décision du 18 septembre 2023 portant convention pour la réalisation d'un atelier de création de films d'animation pour la saison 2023/2024 hors temps scolaire avec madame Anne GROSFILLEY, 79 Avenue Bellevue, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.

Décision du 20 septembre 2023 portant convention de partenariat relative à la fête du terroir 2023 : stand d'exposition de maquettes de bateaux le 8 octobre 2023 dans le parc Layet, parvis de l'Hôtel de Ville avec Monsieur Seagis MANUKYAN 84 Avenue de Grasse, 06800 CAGNES SUR MER.

Décision du 20 septembre 2023 portant contrat de cession pour représentation artistique pour le spectacle « LA LEÇON» - COMPAGNIE L'EMERGENCE, 182 Avenue de Gairaut, Villa n° 1, 06100 NICE.

Décision du 20 septembre 2023 portant convention pour la réalisation d'un atelier de création de films d'animation pour la saison 2023/2024 hors temps scolaire avec Madame Lisa CRUZ, 90 rue barberis, 06300 NICE.

Décision du 21 septembre 2023 portant convention de prestations relative à la fête du terroir 2023 : animations Parade sur le thème Far West le 8 octobre 2023 avec ASSOCIATION CHEVAUX DE PRESTIGE, Le Bois du Paon – quartier du Dindolet, 13780 CUGES LES PINS.

Décision du 21 septembre 2023 portant convention pour la réalisation d'animations d'entretiens relative au 5ème festival du polar – Journées salon des 14 et 15 octobre 2023 avec Madame Lilas SPAK, 42 Avenue Emile Bieckert, 06000 NICE.

AR Prefecture

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023

Décision du 25 septembre 2023 portant convention d'indemnisation en application de la théorie de l'imprévision avec la société CONCEPT CUISINES PROFESSIONNELLES dans le cadre du marché 2022/002 « fourniture (acquisition), livraison et installation d'équipements professionnels de restauration collective et de buanderie pour les cantines scolaires, les crèches, les établissements sportifs et administratifs).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution du marché public relatif à la location/maintenance d'une machine de mise sous plis pour les services de la Commune.

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 1 : gros œuvre – maçonnerie).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 2 : étanchéité).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 3 : menuiseries aluminium PVC – vitrerie – fermetures).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 4 : électricité – courants forts).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 6 : menuiseries bois).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 7 : revêtements souples sols et murs – faux plafonds – cloisons modulaires).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 8 : peinture et divers).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 9 : serrurerie – ferronnerie).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 10 : courants faibles : informatique).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 11 : courants faibles : téléphonie).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 12 : stores – occultation).

Décision du 25 septembre 2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 13 : charpente – couverture).

Décision du 26 septembre 2023 portant convention de prestations relative à la fête du terroir 2023 : animations (campements, démonstrations et parade) sur le thème Far West le 8 octobre 2023 avec ASSOCIATION MF FACTORY 37 chemin de l'Armée d'Afrique 13005 MARSEILLE.

Décision du 29 septembre 2023 portant convention de partenariat relative à la fête du terroir 2023 : stand d'informations sur les bienfaits santé des fruits et légumes avec libre-service de la documentation sur l'équilibre alimentaire, des livrets de recettes, un atelier cuisine pour petits et grands et des dégustations de produits frais le 8 octobre 2023 avec I.N.T.E.R.F.E.L. représentée par Monsieur Alexis DEGOUY, directeur Général, 97 boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Décision du 2 octobre 2023 portant convention de prestations relative à la fête du terroir 2023 : animer la manifestation et créer une bande son/musique d'ambiance sur le thème chansons françaises, généralistes/musique locale le 8 octobre 2023 avec l'Auto entrepreneur Cédrik CRESPO 59 Route de saintPierre de Féric, 06100 NICE.

AR Prefecture

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS L. 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023

Décision du 2 octobre 2023 portant convention de services avec Madame Esther PARRADO, Autoentrepreneur Médiation Animale.

Décision du 2 octobre 2023 portant convention prestation de services avec l'association « LE RUISSEAU CHANTANT ».

Décision du 5 octobre 2023 portant attribution du marché public relatif à l'acquisition et maintenance de photocopieurs multifonctions neufs.

Décision du 8 octobre 2023 portant contrat de cession pour représentation artistique avec l'ASSOCIATION MELODIE DES ARTS, 233 Avenue Berty Albecht, 83700 SAINT RAPHAËL pour le spectacle « ENTRE SOPRAN' »

Décision du 8 octobre 2023 portant contrat de cession pour représentation artistique avec l'ASSOCIATION LA WAIDE CIE, 7 rue Jules Lardière, 80000 AMIENS pour le spectacle « GRAINE DE TOI ».

Décision du 8 octobre 2023 portant convention pour la réalisation d'animations d'entretiens relative au 5ème festival du polar – Journées salon des 14 et 15 octobre 2023 avec Alain MAESTRACCI 27 Avenue Colombo, 06000 NICE.

Décision du 9 octobre 2023 portant convention pour la réalisation d'animations d'entretiens relative au 5ème festival du polar – Journées salon des 14 et 15 octobre 2023 avec Patrice ZEHR, SNC ATLAS STRATEGIE 89/91 bd Zertouni, MARRAKECH 20877.

Décision du 12 octobre 2023 portant attribution du marché relatif à la réalisation de diagnostics biomécaniques et phytosanitaires du patrimoine arboré de la Commune – Relance.

Décision du 16 octobre 2023 portant décision de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux et entretien des bâtiments, espaces et sites communaux (lot 5 : plomberie – sanitaire).

Décision du 25 octobre 2023 relative aux festivités de Noël : spectacle pyrotechnique du vendredi 22 décembre 2023 – Terrasse de l'Hôtel de Ville.

Décision du 27 octobre 2023 portant décision d'attribution du marché public relatif au service de prélèvements et d'analyses microbiologiques pour les unités de restauration de la Commune de Saint-Laurent-du-Var.

Décision du 2 novembre 2023 portant convention de prestations de gardiennage- surveillance des festivités de Noël 2023 avec un agent de sécurité avec la société SAS Redentor Protect, 29 boulevard de la ferrage, 06414 CANNES.

Décision du 2 novembre 2023 portant convention de prestations relative aux festivités de Noël : décoration artistique du Parc layet avec plusieurs ambiances par la société LEK DISTRIBUTION, 181 Avenue Achille Moreau, 84700 SORGUES.

Décision du 2 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : présence du Père Noël (comédien et costume les 22, 23, 24 décembre 2023 avec la société KENSHIN PRODUCTIONS, 15 Impasse du Puits Civot, 93300 AUBERVILLIERS.

Décision du 2 novembre 2023 portant convention de prestations relative aux festivités de Noël : structures gonflable « Bonbons Nounours » avec HEQUET Maxence 38 chemin des wagonnets, Lieu dis des Careous, 83480 PUGET SUR ARGENS.

Décision du 6 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : représentation du spectacle d'les Luminescences de Noël le samedi 30 décembre 2023, avec Fabien Ramade Production, 50 chemin de la Pinière, 84190 BEAUMES DE VENISE.

Décision du 6 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : mise à disposition d'une Piste de Luge avec la société MAQUARELLA, représentée par son gérant Monsieur Alain MOUREAU, le Pontet, 04150 REVEST DES BROUSSES.

Décision du 6 novembre 2023 portant convention de prestations relative aux festivités de Noël : mise en place d'un manège Renne du Père Noël avec la société SKIPI PROD, représentée par son gérant Monsieur Eric SQUILLACI, 16 rue de Verdun, 69800 SAINT PRIEST.

Décision du 6 novembre 2023 portant convention de services avec la Société PSYCOACH mettant à disposition Monsieur Bernard MUSCOLO, psychologue clinicien et systémicien (public concerné : personnel des Petits Gaby familial).

Décision du 6 novembre 2023 relative à une convention de services avec la société PSYCOACH mettant à disposition Monsieur Bernard MUSCOLO, psychologue clinicien et systémicien (public concerné : personnel des Petits Gaby collectif).

Décision du 6 novembre 2023 relative à un contrat de vente d'exploitation d'un spectacle avec la pépinière (spectacle de fin d'année « S'il suffisait d'y croire » du 13 décembre 2023).

Décision du 7 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : déambulation d'artistes et musiciens le samedi 23 décembre 2023 avec la société KENSHIN PRODUCTIONS 15 Impasse du Puits Civot, 93300 AUVERVILLIERS.

Décision du 8 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : Animation DJ en plein air (chalet en bois) dans le Parc Layet (nocturne avec thématique) avec GALAXY PRODUCTION ZI Carros, 1^{ere} Avenue 5^{eme} rue, 06510 CARROS.

Décision du 10 novembre 2023 portant convention de prestations artistiques relative aux festivités de Noël : 4 spectacles comédies musicales enfants (« Il était une fois Noël, Le monde de Narnia, Willy Wonka et sa chocolaterie, Alice et le miracle de l'hiver ») avec NS WORLD STUDIO INTERNATIONAL 40 chemin de St Mitre à Four de Buze, 13013 MARSEILLE.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif au marché de maintenances, entretien, rénovation et mise aux normes des fermetures automatiques et bornes escamotables – Lot 1 : conduite et maintenance des portes basculantes, rideaux à enroulement, barrières levantes et portes piétonnes automatiques.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif au marché de maintenance, entretien, rénovation et mise aux normes des fermetures automatiques et bornes escamotables – Lot 2 : conduite des bornes escamotables.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif à la souscription des contrats d'assurance pour le groupement de commande commune et CCAS – Lot 1: responsabilité civile et risques annexes.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif à la souscription des contrats d'assurance pour le groupement de commande commune et CCAS – Lot 2 : protection juridique

Décision du 21 novembre 2023 portant déclaration sans suite pour infructuosité de la procédure de marché public relatif à la souscription des contrats d'assurance pour le groupement de commande commune et CCAS – Lot 3 : protection fonctionnelle des agents et des élus.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif à la souscription des contrats d'assurance pour le groupement de commande commune et CCAS – Lot 4: dommages aux biens et risques annexes.

Décision du 21 novembre 2023 portant attribution du marché public relatif à la souscription des contrats d'assurance pour le groupement de commande commune et CCAS – Lot 5 : flotte automobile et risques annexes.

Décision du 23 novembre 2023 concernant le marché public n° 2022/018-03 relatif aux travaux de réhabilitation de l'immeuble «LA CRUCHE D'OR» - Lot n° 3: menuiseries intérieures, cloisons, faux-plafonds, peinture, sols, passé avec la société ETPE – Avenant n° 1 passé suite à travaux supplémentaire.

Décision du 23 novembre 2023 concernant le marché public n° 2022/018-03 relatif aux travaux de réhabilitation de l'immeuble «LA CRUCHE D'OR» - Lot n° 3: menuiseries intérieures, cloisons, faux-plafonds, peinture, sols, passé avec la société ETPE – Avenant n° 2 passé suite à travaux supplémentaire.

Alinéa 5 : décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN AIKIDO pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN ATHLETISME pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN BADMINTON pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN BASKET pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN DANSE GYM pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN FOOTBALL pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN GYMNASTIQUE ARTISTIQUE pour l'année 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN GYMNASTIQUE RYTHMIQUE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN JUDO pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN KARATE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN KELO TRAMPO pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN LUTTE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN MINIBOULE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN MUSCULATION pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN NATATION SPORTIVE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN NATATION SYNCHRONISEE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN PLONGEE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN RETRAITE SPORT ET SANTE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN RUGBY pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN TAEKWONDO pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN TENNIS CLUB DES VESPINS pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN TRIATHLON pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN VOLLEY BALL pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN CLUB VAR MER pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur de la FEDERATION DU STADE LAURENTIN pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN MOTO CLUB pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN SKI CLUB pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1er septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN TEAM RALLYE pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 1^{er} septembre 2023 relative à une convention de mise à disposition des divers équipements et installations à titre gratuit par la Commune en faveur du STADE LAURENTIN TIR CLUB pour l'année sportive 2023-2024.

Décision du 28 septembre 2023 portant retrait de la décision du 28 juillet 2023 et de la convention de mise à disposition temporaire de locaux, équipements et espaces communaux au profit de l'association ARPAS.

Décision du 2 octobre 2023 portant révision du loyer relatif au bail portant location au profit de la SOCIÉTÉ AAA FRANCE CARS d'un terrain sis 413 Route du Bord de Mer à Saint-Laurent-du-Var – révision année 2023.

Décision du 2 octobre 2023 portant révision du loyer relatif au bail passé au profit de Monsieur et Madame DELOUVRIER pour la location d'un appartement communal sis 475 Contre-allée Georges Pompidou à Saint-Laurent-du-Var – révision année 2023.

Décision du 2 octobre 2023 portant révision du loyer relatif au bail passé au profit de Monsieur Antoine SALIM pour la location d'un appartement communal sis 475 Contre-allée Georges Pompidou à Saint-Laurent-du-Var – révision année 2023.

Décision du 2 octobre 2023 portant révision du loyer relatif au bail passé au profit de Monsieur Maurice THUET pour la location d'un appartement communal sis 24 Boulevard Jean OSSOLA à Saint-Laurent-du-Var – révision année 2023.

Décision du 19 octobre 2023 portant mise à disposition temporaire des locaux de l'école élémentaire GARE 2 au profit de l'association JEUX, TU, II – années civiles 2024, 2025 et 2026 – signature d'une convention.

Décision du 19 octobre 2023 pour mise à disposition temporaire des locaux de l'école élémentaire GARE 2 au profit du THEATRE DE LA MOUSTACHE, II – années civiles 2024, 2025 et 2026 – signature d'une convention.

Décision du 3 novembre 2023 portant retrait de la décision du 3 juillet 2023 portant occupation temporaire passée à titre précaire et révocable au profit de la SARL GROUPE PROTECTOR pour l'usage d'un box ouvert à usage de parking au parc de stationnement BETTOLI.

Décision du 6 novembre 2023 relative à une convention temporaire passée à titre précaire et révocable au profit de Madame Carine VIVES pour l'utilisation d'un box ouvert à usage de parking au parc de stationnement BETTOLI.

Décision du 7 novembre 2023 relative à une convention portant mise à disposition de la salle LE PANSE sise Avenue du 11 Novembre, Place Adrien Castillon à Saint-Laurent-du-Var au profit de l'association PIMIENTA CULTURA FLAMENCA.

Décision du 7 novembre 2023 portant retrait de la décision du 24 juillet 2023 portant occupation temporaire passée à titre précaire et révocable au profit de Madame Marie-Pierre MOUSSAUD pour l'utilisation d'un box ouvert à usage de parking au parc de stationnement BETTOLI.

Décision du 7 novembre 2023 portant avenant n° 1 à la convention d'occupation du 8 août 2023 passée entre la Commune de Saint-Laurent-du-Var et EAU D'AZUR pour l'occupation d'une parcelle cadastrée section BE 138 sis 620 Route des Pugets à Saint-Laurent-du-Var.

Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières :

Décision du 12 octobre 2023 portant attribution d'une concession funéraire (N° de titre 4677, cimetière Saint Marc, case columbarium, emplacement n° 223).

Décision du 12 octobre 2023 portant attribution d'une concession funéraire (N° de titre 4679, cimetière Saint Marc, case columbarium, emplacement n° 224) ;

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4672, cimetière Saint Marc, enfeu 1 place, emplacement n° 9 Allée/Carré 5E).

AR Prefecture

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 23 NOVEMBRE 2023

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4673, cimetière Saint Marc, enfeu 2 places, emplacement n° 54 Allée/Carré 4E).

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4674, cimetière Saint Marc, enfeu 2 places, emplacement n° 32 Allée/Carré 5E).

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4675, cimetière Saint Marc, case columbarium, emplacement n° 113).

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4676, cimetière Saint Marc, enfeu 2 places, emplacement n° 24 Allée/Carré 4E).

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4678, cimetière Saint Marc, enfeu 2 places, emplacement n° 34 Allée/Carré 5E).

Décision du 12 octobre 2023 portant renouvellement d'une concession funéraire (N° de titre 4680, cimetière Saint Marc, case columbarium, emplacement n° 118).

Alinéa 16 : Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle :

Décision du 24 octobre 2023 relative au mandat de représentation en justice – Affaire Commune de Saint-Laurent-du-Var. (protection fonctionnelle accordée à un agent de la police municipale)

Décision du 13 novembre 2023 relative au mandat de représentation en justice – Affaire Commune de Saint-Laurent-du-Var (expulsion d'un occupant sans droit ni titre du domaine public communal).

Aliéna 25 : De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions ;

Décision du 13 novembre 2023 pour demande de subvention auprès de l'État pour la structure FRANCE SERVICES de Saint-Laurent-du-Var.

Ceci étant exposé, je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Nice sis 18 avenue des Fleurs (06000 NICE) ou via l'application www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire de Saint-Laurent-du-Var

Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes

Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Joseph SEGURA

